

1^{er} octobre 2018

Procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} octobre 2018 à 20 heures à la salle du conseil de l'édifice municipal situé au 750, rue des Loisirs.

Étaient présents siège numéro 1 : Madame Vicky Lauzier
siège numéro 2 : Monsieur Jean Collard
siège numéro 3 : absent
siège numéro 4 : Monsieur Patrick Salvas
siège numéro 5 : Monsieur Philippe Roy
siège numéro 6 : Madame Sylvie Fafard

formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Pierre Laflamme.

Était absent : Monsieur Roger Collard.

Est également présente Mme Guylaine Bourgoïn, directrice générale et secrétaire trésorière.

L'assemblée débute par un court moment de réflexion.

113-18

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

114-18

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu unanimement que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 4 septembre soit adopté tel que présenté.

SITUATION FINANCIÈRE AU 22 septembre 2018

épargne courant	482 336.42
rachetable	0.00
épargne régulière	81 480.96
avantage entreprise	381 820.91
TOTAL :	945 638.29

CAISSE RECETTES AU 30 septembre 2018

TOTAL DES RECETTES	144 568.64
---------------------------	-------------------

115-18

LISTE DES COMPTES

Il est proposé par Jean Collard et résolu unanimement d'approuver et de payer la liste des comptes du mois et d'autoriser le paiement des comptes impayés totalisant la somme de 112 900.41\$.

La liste des chèques fait partie intégrante de la présente résolution comme si elle était au long reproduite.

COMPTES PAYÉS :	98 014.55\$
SALAIRES PAYÉS :	<u>14 885.86\$</u>
	112 900.41\$

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC

Aucune question.

MÉMO INSPECTEUR

Un rapport mensuel et annuel des permis et certificats est déposé par l'inspecteur en bâtiments.

116-18

ACCEPTATION DES TRAVAUX D'ASPHALTE DANS LA RUE SAINT-ANTOINE POUR LE PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET PROJET PARTICULIER D'AMÉLIORATION (DÉPUTÉ)

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers :

- Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur la rue Saint-Antoine pour un montant subventionné de 10 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Saint-Antoine dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

117-18

RECETTE D'ABRASIF

Des soumissions ont été demandées à Germain Blanchard Ltée, DPS Transport de Saint-Théodore d'Acton et Sylvain Girard de Ste-Hélène pour une recette d'abrasif de 400 tonnes pour la saison 2018-2019.

Le mélange doit être fait de 40% de pierre concassée de 5 mm, avec 30% de sable abrasif et de 30% de sel.

Un prix à la tonne métrique est demandé incluant les droits municipaux, le mélange, le transport à notre site ainsi que les autres frais afférents. La TPS et la TVQ seront en sus. Le mélange d'abrasif doit être disposé en monticule dans l'espace prévu à cette fin.

Une soumission est reçue de Germain Blanchard Ltée : 49.88\$ la tonne pour un total de 19 952.00\$ pour les 400 tonnes incluant les droits municipaux, le mélange ainsi que le transport. Les taxes (T.P.S. et T.V.Q.) en sus lors de la facturation.

La livraison des matériaux devra se faire avant le 22 octobre prochain sur le terrain municipal au 750 rue des Loisirs.

Il est proposé Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte la soumission de Germain Blanchard Ltée pour la recette d'abrasif au montant de 49.88\$ la tonne métrique plus taxes pour le mélange d'abrasif, tel que décrit dans la demande de soumission.

L'inspecteur municipal devra être présent lors de la livraison afin de vérifier le mélange.

118-18

RÉSOLUTION POUR DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN À DES PROJETS DE GARDE 2019

ATTENDU QUE le Ministère de la Famille a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2019, qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2018-2019 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale;

Il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal :

- d'autoriser la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale 2019;
- d'autoriser Mme Guylaine Bourgoïn, GMA, directrice générale et secrétaire trésorière à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton.

119-18

OFFRE DE SERVICE POUR LA MESURE DES BOUES AUX ÉTANGS D'ÉPURATION

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels pour la mesure des boues de nos étangs aérés de la compagnie Simo de Longueuil.

L'option 1 est retenue pour l'échantillonnage seulement au montant de 2500\$ plus taxes.

120-18

SUBVENTION AUX LOISIRS

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton accorde des subventions pour les cours suivis. Un montant de 50% du coût d'inscription des cours est accordé pour un maximum de 250\$ par enfant par année. Les enfants doivent être âgés entre 0 et 17 ans, étudiant et résidant dans notre municipalité.

Il est à noter que pour les cours ou sports suivis à Acton Vale, les enfants ne sont plus éligibles à la subvention considérant que la municipalité verse déjà une contribution pour la tarification de non-résident à la ville d'Acton Vale.

Les formulaires de demandes de subvention sont disponibles durant toute l'année au bureau municipal ou sur notre site internet. Ils doivent être retournés au bureau municipal avant 16 heures le 21 novembre 2018.

Les demandes reçues après la date limite seront traitées l'année suivante. Par contre, la demande de remboursement devra être faite dans les 12 mois de la date indiquée sur le reçu.

1^{er} octobre 2018

121-18

TARIF D'ABONNEMENT DE CROQUET

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que le tarif d'abonnement de croquet pour la saison 2018-2019 soit déterminé au montant de 80\$ par adulte pour un membre non-résident et de 75\$ par adulte pour un membre résident et de 20\$ par étudiant. Les accessoires pour le jeu ne sont pas aux frais de la municipalité.

122-18

SERVICE JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2019 DU CABINET
THERRIEN, COUTURE, AVOCATS

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité de Saint-Nazaire d'Acton une offre de services professionnels pour l'année 2019 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture, avocats, s.e.n.c.r.l. pour l'année 2019.

123-18

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 POUR LE SERVICE
RÉGIONAL D'INSPECTION EN BÂTIMENT

La MRC d'Acton nous fait parvenir les prévisions budgétaires pour le service régional d'inspection en bâtiments pour la prochaine année. Le conseil a jusqu'au 1 novembre pour donner son avis à la MRC d'Acton.

Il est proposé par Vicky Lauzier et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 pour le service régional d'inspection en bâtiment avec la MRC d'Acton. Pour notre municipalité le montant annuel prévu se chiffre à 14 845.57\$ pour 2019 comparativement à 14 804.58\$ en 2018.

1^{er} octobre 2018

124-18

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019 POUR L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DE FOURNITURE DE SERVICES EN PRÉVENTION DES INCENDIES

La MRC d'Acton nous fait parvenir les prévisions budgétaires pour l'entente intermunicipale de fourniture de services en prévention des incendies pour la prochaine année.

Il est proposé par Patrick Salvas et résolu unanimement que le conseil municipal accepte les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019 pour l'entente intermunicipale de fourniture de services en prévention des incendies. Pour notre municipalité le montant annuel prévu se chiffre à 9 417.71\$ pour 2019.

Le conseiller Roger Collard se joint à l'assemblée à 20h25.

125-18

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE (PDZA)

ATTENDU QUE la MRC souhaite élaborer un document de planification dans le but de mettre en valeur les activités des secteurs agricole et forestier de son territoire ;

ATTENDU QUE le MAPAQ a mis en place le programme Territoires : Priorités bioalimentaires ayant comme objectif général d'accroître le développement et la mise en valeur du secteur bioalimentaire selon les priorités territoriales établies ;

ATTENDU QUE le volet 1 dudit programme vise à doter les MRC d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA) qui définit les priorités de développement du secteur bioalimentaire ;

ATTENDU QUE l'aide financière accordée peut atteindre 50% des dépenses admissibles engagées par la MRC, jusqu'à concurrence de 50 000 \$;

ATTENDU QUE la démarche d'élaboration d'un PDZA permet d'appuyer la mobilisation des acteurs engagés dans le développement du secteur bioalimentaire afin qu'ils établissent une vision commune et qu'ils planifient la réalisation d'actions prioritaires ;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Nazaire d'Acton a été identifiée par la MRC d'Acton comme un partenaire de la démarche ;

CONSÉQUEMMENT, il est proposé par Jean Collard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le projet d'élaboration du PDZA de la MRC d'Acton, tel que présenté dans la demande d'aide financière déposée dans le cadre du volet 1 du programme Territoires : Priorités bioalimentaires pour l'élaboration d'un plan de développement de la zone agricole (PDZA).

126-18

RÉSOLUTION MANDATANT LA MRC D'ACTON POUR TENIR LA CONSULTATION PUBLIQUE DANS LE CADRE D'UN PROJET D'UN PERMIS D'ÉLEVAGE PORCIN PAR 9240-7303 QUÉBEC INC.

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande de projet d'élevage porcin situé sur le lot 5 111263 appartenant à 9240-7303 QUÉBEC INC. du 768 Rang 10 est, à Saint-Nazaire d'Acton ;

ATTENDU QU'UNE lettre a été émise par l'inspecteur en bâtiments le 19 septembre 2018, attestant que la demande est recevable eu égard la réglementation municipale ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Vicky Lauzier et résolu à l'unanimité des conseillers de demander à la MRC d'Acton de tenir l'assemblée publique de consultation pour ce projet.

Par cette résolution, la Municipalité informe le propriétaire que les frais reliés à ce dossier seront facturés au demandeur soit 9240-7303 QUÉBEC INC. L'estimé des frais est d'un montant approximatif de 2 000.00\$.

127-18

NOMMER M. PIERRE LAFLAMME POUR ASSISTER AUX RÉUNIONS DE TRANSFORMATION ET RÉINVESTISSEMENT D'ÉGLISES, ATELIERS PRATIQUES ET DE RÉSEAUTAGE ET AUTORISATION DU REMBOURSEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION ET DE DÉPLACEMENTS

Il est proposé par Sylvie Fafard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal nomme M. Pierre Laflamme pour assister aux réunions de transformation et réinvestissement d'églises, ateliers pratiques et de réseautage et autorisation du remboursement des frais d'inscription et de déplacements et que M. Philippe Roy soit nommé substitut.

1^{er} octobre 2018

128-18

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE RÈGLEMENT
MODIFIANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE
DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

La conseillère Vicky Lauzier donne un avis de motion qu'à une séance ultérieure, un règlement modifiant le règlement du code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté.

Un projet de règlement est présenté et déposé à la présente séance.

129-18

RÉSOLUTION CONCERNANT LE BUDGET DE LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE D'ACTON ET DES MASKOUTAINS
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Considérant que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains a dressé son budget pour l'exercice financier 2019 et nous l'a transmis pour adoption;

En conséquence, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que ce conseil adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains, pour l'exercice financier 2019, tel que soumis; copie du dit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme "Annexe A".

RAPPORTS

- Pierre Laflamme : congrès de la FQM ;
- Jean Collard : congrès de la FQM.

VARIA

COMMUNIQUÉS, CORRESPONDANCE

- Article du journal Nouvelles Économiques ayant pour titre « Légalisation du cannabis : fumer un peu, partout, pas du tout ? » ;
- publipostage distribué aux citoyens le 12 septembre 2018 ;
- lettre du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports ayant pour objet le programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration, circonscription électorale de Johnson ;
- dépôt du rôle d'évaluation foncière pour le rôle triennal 2019/2020/2021 ;

- demande d'appui financier pour les activités du comité de revitalisation de la Rivière Chibouet ;
- courriel de Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Est ayant pour objet de l'information de la campagne influenza ;
- documents concernant des conseils de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains sur le tri des matières résiduelles et recyclage des matières organiques ;
- lettre de l'Agence Municipale de Financement et de Développement des Centres d'Urgence 9-1-1 du Québec ayant pour objet le programme de soutien financier pour les municipalités – Préparation aux sinistres ;
- mini-scribe, octobre 2018, volume 21, numéro 9 ayant pour article la mise à jour du règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires ;
- lettre du Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire Québec ayant pour objet la proportion médiane et facteur comparatif du rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2019 ;
- document de la direction de santé publique de la Montérégie concernant leur position sur la consommation de cannabis fumé dans les lieux publics extérieurs ;
- avis public concernant le dépôt du rôle 2019-2020-2021 ;
- résumé de la visite de M. Vaes, candidat libéral ;
- projet de règlement numéro 2018-306 amendement le règlement numéro 2002-89 concernant le plan d'urbanisme de la Municipalité d'Upton afin de modifier les « Grandes affectations du sol » ;
- articles du magazine Scribe, septembre 2018, volume 43, numéro 3 ayant pour titres « Le droit d'accès aux documents et les élus », « Une petite population aux grandes installations » et « Une programmation automnale particulièrement étoffée » ;
- offre de service et cartes d'affaires concernant les enseignes numériques ;
- rapport d'activité 2017-2018 de la Fédération Québécoise des Municipalités ;
- résumé de la rencontre avec M. André Lamontagne, député de la CAQ ;
- courriel de Tel-Aide Montérégie concernant une participation à la première édition de leur tirage annuel ;
- courriels échangés avec Service Canada concernant le paiement final pour le programme Emplois d'été Canada ;
- information concernant le déménagement de la Société d'aide au développement de la collectivité, région d'Acton (SADC) ;
- invitation de la Chambre de Commerce de la Région d'Acton à inscrire les entreprises au Gala Distinction ;
- lettre accompagnant une épinglette de la municipalité suite à une demande d'un collectionneur d'épinglette ;
- demande d'appui financier de l'Association Pulmonaire Québec ayant pour objet « Prenez part à la 3^e Campagne villes et municipalités contre le radon » ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juin 2018 de la MRC d'Acton ;
- procès-verbal de la séance ordinaire du 8 août 2018 de la MRC d'Acton ;

- extrait de procès-verbal de la Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains concernant la résolution numéro 18-080 concernant la Semaine québécoise de réduction des déchets 2018 ;
- lettre d'élections Québec ayant pour objet les élections générales provinciales du 1^{er} octobre 2018 ;
- communiqué de Cooptel ayant pour objet un ajustement tarifaire – forfait télé de base ;
- changement d'adresse des bureaux de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot ;
- lettre de la MRC d'Acton ayant pour objet le règlement modifiant le règlement de contrôle intérimaire visant à assurer la cohabitation des usages agricoles et non agricoles sur le territoire de la MRC d'Acton ;
- décision de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec dans le dossier 418995 ;
- avis de déménagement de la Banque Laurentienne ;
- activité de sensibilisation et outils de visibilité de La Clé sur la Porte ;
- lettre de la Mutuelle des municipalités du Québec ayant pour objet la part de la 9^e ristourne consécutive de la MMQ ;
- demande d'accès à une route – Demande de modification de Transports, Mobilité durable et Électrification des transports Québec pour des travaux dans le rang Brodeur ;
- publicité de « Les Serpuariens Électroniques » ;
- compte rendu de la demande et orientation préliminaire de la CPTAQ dans le dossier 419736 ;
- document du CN concernant leurs différentes initiatives dans les régions, notamment sur l'impact économique positif de leurs activités et leurs investissements ;
- modification du nom de l'entreprise Therrien Couture.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Une deuxième période de questions est réservée au public.

Aucune question.

130-18

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Philippe Roy et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 21 heures 52.

Pierre Laflamme
Maire

Guylaine Bourgoïn, GMA
Directrice générale et
Secrétaire trésorière